



Paris, le 16 juillet 2008

Pénibilité au travail : le gouvernement doit reprendre la main au plus vite

La FNATH, association des accidentés de la vie, vient d'apprendre l'échec des négociations entre les partenaires sociaux sur la pénibilité au travail, après une ultime réunion.

Que de temps aura-t-il fallu pour arriver à ce résultat ! Alors que pendant ce temps la pénibilité au travail perdure pour des dizaines de milliers de travailleurs, qui se retrouvent usés et cassés par leurs conditions de travail. Une récente étude (DARES, juillet 2008) vient de démontrer que parmi les salariés âgés de 35 à 55 ans, un sur trois estimait « ne pas être capable de faire le même travail qu'actuellement jusqu'à 60 ans ».

La prise en compte de la pénibilité doit conduire au plus vite à mieux indemniser les travailleurs concernés et à réduire significativement les inégalités d'espérance de vie constatées au sein des catégories socioprofessionnelles, qui restent scandaleusement élevées dans notre pays.

La Fnath qui représente près de 200 000 victimes du travail n'est malheureusement pas surprise du dénouement de ces négociations qui ont pris depuis plus de trois ans des allures de scènes de théâtre, avec des portes qui claquent, de longues pauses, des essoufflements, et des rebondissements au détriment des salariés... La FNATH dénonce, depuis longtemps l'inadaptation de la négociation strictement « paritaire » sur les questions de santé au travail, après des accords sur la gouvernance et la prévention des accidents du travail déjà extrêmement décevant, n'est pas surprise.

Le gouvernement doit rapidement reprendre la main sur ce dossier comme il s'y était engagé afin de remettre plus généralement à plat le dispositif de réparation des victimes du travail, qui restent les seules à être aussi mal indemnisées. Il convient d'apporter à ces questions de véritables réponses satisfaisantes, en préalable à toute réforme des retraites et à toute mesure efficace pour le maintien dans l'emploi des seniors.

Contact presse : François Verny 01 45 35 31 87

francois.verny@fnath.com

www.fnath.org

Retrouvez en pièce jointe, le dossier réalisé par A Part entière, le bimestriel de la FNATH dans son numéro du mois de avril-mai 2008.